

Pointe-à-Pitre, le 05 mai 2025

Le Président

De la Communauté d'Agglomération
CAP EXCELLENCE

À

Monsieur Manuel VALLS

Ministre des Outre-mer

Hôtel de Montmorin
27, rue Oudinot
75358 Paris SP 07

Objet : Accompagnement financier de l'État pour l'accès à l'eau

Monsieur le Ministre,

La création du SMGEAG, imposée par la loi, était la condition posée par le Gouvernement pour financer les travaux sur les réseaux d'eau potable et usées, devant mettre fin aux dysfonctionnements dans la gestion de l'eau.

Ces travaux, évalués par les experts missionnés par le Gouvernement, à 900 millions d'euros minimum, devaient concerner notamment, les fuites sur les réseaux d'eau potable, qui provoquent 60% de perte sur la production, les réseaux d'assainissement qui infiltrent la nappe phréatique, la modernisation des réservoirs et des systèmes d'acheminement de l'eau potable, la sécurisation des captages...

Quatre ans après la loi, nous constatons malheureusement que les moyens financiers annoncés par le Gouvernement pour le fonctionnement de la structure et l'investissement, n'ont pas été mis en place à la hauteur des urgences.

Les investissements étant réalisés de manière parcimonieuse, eu égard à l'ampleur des besoins, le service public n'a cessé de se dégrader sur l'ensemble du territoire, singulièrement sur les territoires de Cap Excellence et du Gosier qui concentrent l'essentiel de l'activité économique et une majorité de la population.

Les coupures intempestives et les tours d'eau y sont devenus quotidiens et peuvent durer plusieurs jours. De surcroît, l'eau distribuée reste impropre à la consommation.

Forcément, la persistance de ces dysfonctionnements à un coût, difficilement supportable, longtemps encore, par la population : l'école, l'activité économique, l'environnement, la vie, l'hygiène et le mental des habitants, sont gravement impactés.

Il est donc temps, Monsieur le Ministre, d'accorder à la gestion de l'Eau en Guadeloupe, l'attention qu'elle mérite et de la traiter avec le sérieux qu'exige les principes de notre République : Aucune région de la France Hexagonale, n'aurait, en effet, toléré et accepté que le choix du gouvernement de dessaisir les élus locaux, et de donner la main au Préfet sur la gestion de l'eau, la précipite, pendant si longtemps, dans ce qu'il convient bien d'appeler un nauffrage, sur lequel la population demande maintenant des comptes aux élus.

C'est la raison pour laquelle, Monsieur le Ministre, je sollicite votre intervention sur ce dossier, pour que l'accès à une eau courante et de qualité soit donné, dans un délai raisonnable, aux Guadeloupéens.

Il faut pour cela que le Gouvernement respecte l'engagement sur la base duquel le syndicat a été créé et les régies dissoutes. 400 millions d'euros avait alors été annoncés pour accélérer des travaux coordonnés.

Aujourd'hui, dans un contexte budgétaire contraint, que nous mesurons, il nous semble effectivement nécessaire pour sortir de la crise de l'eau, de redimensionner le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour le rapprocher des engagements initiaux de l'État et pour le reste, d'accompagner le SMGEAG dans la mobilisation d'un emprunt à long terme. Concomitamment, il sera nécessaire de revoir les statuts du syndicat et de renouveler la gouvernance de l'Eau, pour que celle-ci soit plus efficace et respectueuse des libertés locales.

Comptant sur votre engagement, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Éric JALTON
Président de Cap Excellence
Maire des Abymes

